

OPTIX® DISPERSS®

FOSÉTYL-ALUMINIUM 800 G/KG



F O N G I C I D E

ACCÉLÉRATEUR DE DÉFENSES NATURELLES

- Efficacité garantie :
 - Absorption foliaire et mise à l'abri du lessivage très rapides
 - Systémie complète pour une protection des nouvelles pousses
 - Stimulation des défenses des plantes. Mieux préparée, la vigne est prête à répondre aux attaques par le mildiou
 - Privilégier une utilisation en période de forte croissance en associant Optix® Disperss® avec une molécule de contact (folpel, métirame de zinc, cuivre**)

UPL France - Tour Voltaire - 2ème étage - 1 place des Degrés - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com

En savoir plus sur :

www.upl-ltd.com/fr









OPTIX® DISPERSS® - Formulation haut de gamme pour une molécule reconnue

Le Fosétyl-Al fait partie des fongicides systémiques à base de phosphonate. Son absorption foliaire et sa systémie ascendante lui confèrent une bonne efficacité, y compris sur les nouvelles feuilles. Le Fosétyl-Al est reconnu pour son effet stimulateur des défenses des plantes. Son action est essentiellement préventive et il doit de préférence être associé à un fongicide de contact.

POSITIONNEMENT OPTIX® DISPERSS® (EN VITICULTURE)

Intervenir de façon préventive en associant avec un fongicide de contact ou pénétrant

OPTIX® DISPERSS® 2,5 KG/HA

						
BBCH 11 première feuille étalée et écartée de la pousse	BBCH 13 3 feuilles étalées	BBCH 19 9 ou davantage de feuilles étalées	BBCH 57 les grappes sont bien développées, les fleurs se séparent	BBCH 69 fin de la floraison	BBCH 73 les fruits (baies) ont la grosseur de plombs de chasse	BBCH 83 Eclaircissement et / ou changement de couleur en cours

USAGES ET DOSES

CULTURE	DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION BBCH	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (JOURS)	ZONE NON TRAITÉE AQUATIQUE (M)	ZONE NON TRAITÉE ARTHROPODES UTILES (M)
Agrumes *Trt.Part.Aer *Chancres du collet (uniquement autorisé sur oranger, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier et limetier)	6 kg/ha(1)	4/an(2)	A partir du stade BBCH 19	14	5 dont DVP 5	Non concerné
Vigne *Trt.Part.Aer *Mildiou(s)	2,5 kg/ha	6/an(3)	-	28	5 dont DVP 5	Non concerné

(1) soit 0,3 kg/hL sur la base d'un volume de bouillie maximal de 2000L à adapter en fonction du volume de végétation. (2) soit un maximum de 2 applications au printemps et 2 applications en automne en respectant un intervalle minimum de 20 jours entre 2 applications. (3) respecter un intervalle minimal de 10 jours entre 2 applications. **Renseignez-vous auprès de votre technicien, risque de phytotoxicité (préférez toujours Bouillie Bordelaise RSR Disperss NC***). *** Bouillie Bordelaise RSR Disperss NC : 200g/kg de cuivre métal sous forme de bouillie bordelaise. AMM n° 9800474 - Détenteur de l'homologation : UPL Europe LTD - Formulation granulés dispersable (WG)

MODE D'EMPLOI : Pour préparer la bouillie, remplir la cuve au deux tiers de la quantité souhaitée. Mettre en route une agitation modérée, verser les granulés dans la cuve et compléter avec l'eau nécessaire tout en maintenant l'agitation. L'agitation doit être maintenue tout au long de la mise en oeuvre du traitement. Délai minimum de ré-entrée sur la parcelle : 24 heures après la fin de la pulvérisation.



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N° 2150914. Détenteur d'AMM : UPL Europe Ltd - Composition : Fosétyl aluminium 80% - Formulation : granulés dispersibles dans l'eau (WG) - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

OPTIX® DISPERSS®

ATTENTION, H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



BOUILLIE BORDELAISE RSR® DISPERSS® NC

DANGER, H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.